



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire. Exécutant d'opération non électrique : personnel qui peut réaliser des travaux d'ordre non électrique sous la conduite d'un chargé de chantier habilité dans les zones d'incertitude et d'approche prudente de canalisations électriques enterrées ou dégagées. Travaux de BTP

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre

PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée. Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.
- Plate forme pédagogique Basse tension

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

1^{ère} journée - Tronc commun Tronc Commun N° 1

Grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.

Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Domaines de Tension.

Zones d'Environnement et leurs limites.

Principe d'une Habilitation.

Définition des symboles d'Habilitation.

Prescriptions associées aux zones de travail.

Equipements de Protection Collective (barrière, écran, banderole, etc.).

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés.

Conduite à tenir en cas d'accident corporel.

Conduite à tenir en cas d'incendie dans un Environnement Electrique.

Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

SUITE EN PAGE 2

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf. document en annexe)

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.



DURÉE & EFFECTIF

1 jour / 7 heures

Horaires :

9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

12 personnes maximum

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.





CONTENU DU STAGE

SUITE DU PROGRAMME

Module Tronc Commun n°F – BF-HF

- Zones spécifiques (zone d'incertitude et zone d'approche prudente,
- Matériels électriques souterrains en BT et HT,
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération non électrique à proximité de canalisations enterrées,
- Risques spécifiques autour des canalisations électriques enterrées,
- Conduite à tenir en cas d'accident électrique corporel, (règle des 4A)
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

Module Exécutant pour des travaux d'ordre non électrique (BF-HF)

- Limites de l'habilitation F (autorisation et interdictions, zone de travail, etc, ...),
- Application des prescriptions, respect des procédures en fonction de l'environnement et de l'état des canalisations,
- Exécution des opérations spécifiques à l'habilitation : nettoyage, ripage, soutènement, ...
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.